



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3292

Attribution de subventions à des associations dans le cadre du soutien aux initiatives associatives locales pour un montant de 61 500 euros.

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. LEVY Charles-Franck

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE 5 OCTOBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme BLEY), M. DAVID (pouvoir à Mme NACHURY), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BRUGNERA (pouvoir à M. CORAZZOL), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. RUDIGOZ (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2017/3292 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DES ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DU SOUTIEN AUX INITIATIVES ASSOCIATIVES LOCALES POUR UN MONTANT DE 61 500 EUROS. (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 septembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le monde associatif concourt largement à l’animation des quartiers de notre ville. Il renforce ainsi le lien social en mobilisant les habitants autour de manifestations ou en proposant de nombreux services. Les associations répondent aux besoins de proximité des habitants, favorisent la citoyenneté, les rencontres intergénérationnelles la découverte et l’ouverture sur le monde extérieur. La Ville de Lyon apporte notamment son soutien à des associations œuvrant tout particulièrement en direction des jeunes, avec et pour les jeunes.

Par délibérations n° 2017/2981 et n° 2017/2982 du 29 mai 2017, le Conseil municipal a ainsi déjà approuvé l’attribution de subventions au titre du soutien aux initiatives associatives locales et aux associations intervenant dans le domaine de la jeunesse.

De manière à compléter ces premières délibérations, je vous propose de répondre favorablement aux demandes de subventions suivantes :

STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	MONTANT ATTRIBUE EN 2016 (en euros)	MONTANT PROPOSE EN 2017 (en euros)
Association « Les Jardins suspendus de Perrache» 2, cours de Verdun 69002 LYON	Mise en valeur du centre d'échange de Lyon-Perrache avec la création d'un tiers-lieu favorisant la rencontre des publics. Construction d'un abri ayant vocation à accueillir le matériel de jardinage et à développer des événements et des ateliers thématiques.	700 €	1 000 €
Espace 6 MJC 100, rue BOILEAU 69006 LYON	A l'occasion des 10 ans de la MJC et pour clore son programme culturel « Les labos de la démocratie », réalisation d'un événement avec la présentation de spectacles interdisciplinaires écrits par des artistes locaux et traitant de la démocratie.	-	5 000 €

STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	MONTANT ATTRIBUE EN 2016 (en euros)	MONTANT PROPOSE EN 2017 (en euros)
Espace Vêtements du Cœur 18, rue de L'Oiselière 69009 LYON	Action « Friperie sociale Pierrette » avec la mise en place d'un projet d'animation et de braderie durant le deuxième semestre 2017.	-	2 500 €
MJC Saint Rambert 4, rue Sylvain SIMONDAN 69009 LYON	Mission d'accompagnement du Pôle 9 afin de réaliser la construction collective d'un projet associatif, d'un organigramme cible et d'un modèle économique cible.	-	5 000 €
Association « Osons ici et maintenant » 67 rue Garibaldi 69006 LYON	« Katapult » : programme de formation-action de 3 mois d'exploration et d'expérimentation, qui fait suite à la « Fabrik à Déclik » 2016. Ce programme propose à des jeunes de 20 à 30 ans, d'horizons divers, des parcours innovants pour leur permettre de monter en compétences et les aider à concrétiser leurs idées en projet.	3 000 € (pour l'action Fabrik à Déclik)	3 000 €
Unis-Cité Rhône-Alpes 2 rue du Professeur Zimmermann 69007 LYON	Mobilisation et accompagnement, dans le cadre du service civique volontaire, de jeunes de 18 à 25 ans, pour mener en équipes des projets d'intérêt général et de service à la population. L'association apporte un soutien individualisé à chaque jeune dans l'élaboration d'un projet d'avenir.	5 000 €	5 000 €
Comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ) de Lyon 3 rue de l'Abbé Rozier 69001 LYON	Projet expérimental pour un an d'accompagnement renforcé dans l'accès au logement pour 40 jeunes inscrits dans le dispositif « garantie jeunes » mis en œuvre par la Mission locale de Lyon.		40 000 €
TOTAL :			61 500 €

Vu les délibérations n° 2017/2981 et n° 2017/2982 du 29 mai 2017 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 6^e, 7^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission sports, jeunesse, vie associative ;

DELIBERE

1. Les subventions de fonctionnement ci-dessus, pour un montant total de 61 500 euros, sont allouées aux associations susmentionnées, au titre du soutien aux initiatives associatives locales et à la jeunesse.

2. Le modèle type de convention d'application devant être signée avec les associations pour lesquelles des conventions cadres ont déjà été signées antérieurement, est approuvé.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4. La dépense en résultant, soit 61 500 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, comme suit :

- 13 500 euros sur la ligne de crédit n° 41936, nature 6574, fonction 025 (soutien aux initiatives locales).

- 48 000 euros sur la ligne de crédit n° 41887, nature 6574, fonction 422 (soutien à des associations de jeunesse : Osons ici et maintenant, Unis-Cité Rhône-Alpes, CLLAJ de Lyon) après transfert de :

- 18 450 € à partir de la ligne de crédit 41936, nature 6574, fonction 025 ;
- 20 774 € à partir de la ligne de crédit 50620, nature 6574, fonction 422 ;
- 3 504 € à partir de la ligne de crédit 72988, nature 6574, fonction 213 ;
- 3 422 € à partir de la ligne de crédit 41938, nature 6574, fonction 522.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Charles-Franck LEVY